

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT Haute-Marne			EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COLMIER LE BAS séance du 14 septembre 2013
Nombres de membres			
Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération	
9	8	6	L'an deux mil treize le 14 septembre à 20 h 00 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Claude ARBILLOT Présents : ARBILLOT Claude, Maire ; RENARD Michel, 1 ^{er} adjoint ; CHOQUET Roger, deuxième adjoint ; Mme ARBILLOT Eugénie ; TRIERWEILLER Bernard ; M LUCET Philippe. Excusées : Mme DERICKS Dominica ; Mme PEPIN Chantal. <u>A été nommée secrétaire :</u> Mme ARBILLOT Eugénie

Date de convocation : 5 septembre 2013

DEBAT PUBLIC CIGEO : POUR OU CONTRE L'ENFOUISSEMENT DES DECHETS NUCLEAIRES RADIOACTIFS

Le Maire rappelle aux membres du conseil qu'un grand débat public s'est ouvert le 15 mai 2013 sous l'égide de la commission du débat public (CNDP).

Ce débat doit se clore le 15 octobre 2013 et permettre au CNDP de répondre à la question posée : pour ou contre l'enfouissement à grande profondeur des déchets radioactifs sur le site de Bure impliquant localement les départements de Haute-Marne et Meuse.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, présent à cette réunion, ont adopté à l'unanimité la contribution suivante :

Texte de la contribution adressée à la CPDP (Commission particulière du débat public CIGEO).

- Réunion du conseil municipal de la commune de 5216 COLMIER LE BAS canton d'Auberive : arrondissement de Langres.
- Identifications des membres présents ayant adopté la proposition de contribution du Maire.

Présentation par ordre alphabétique :

ARBILLOT Claude, Maire - Chef d'entreprise retraité étant intervenu pour des coupes de bétons radioactifs sur le site de MURUROA.

ARBILLOT Eugénie, retraitée - ancien Directeur du département d'analyse financière de la société générale - Conseiller municipal, délégué aux finances communales.

A participé en son temps aux négociations menées par le gouvernement en vue d'une éventuelle privatisation de la COGEMA.

CHOQUET Roger, retraité - ancien agent EDF / GDF - deuxième adjoint au Maire.

LUCET Philippe, secrétaire général des avocats du barreau de Paris - Officier de la légion d'honneur - Conseiller municipal.

RENARD Michel, garagiste - Premier adjoint au Maire.

TRIERWEILLER Bernard, agriculteur - secrétaire de l'association foncière de la commune de Colmier le Bas - conseiller municipal.

Texte intégral de la contribution :

Le conseil municipal de Colmier-le Bas, est pleinement conscient de l'importance de l'enjeu : une gestion responsable des déchets nucléaires, ni recyclables, ni biodégradables.

Ces déchets présentent une dangerosité potentielle importante qui perdure durant des siècles, voir des millénaires, situation inédite jusqu'alors dans l'histoire de l'humanité.

L'enfouissement à grande profondeur de ces déchets avec une possibilité de réversibilité limitée dans le temps, ne parait pas répondre à la gravité du problème.

Seul un stockage en sub-surface tel que déjà pratiqué en d'autres sites, permet la nécessaire visibilité de ces déchets au regard des générations futures et une réversibilité permanente.

Ceci permet de préserver la possibilité dans l'avenir de retraitement des dits déchets afin de réduire ou éliminer totalement leur dangerosité.

A noter que ces problèmes de recyclabilité et de biodégradabilité des déchets concernent, au-delà des déchets nucléaires, la totalité des déchets résultant des activités industrielles de la planète.

**Le Maire,
C. ARBILLOT**